

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Centre-Val de Loire

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

N° 63 - du 14 mars 2025



ÉDITO

Blandine Grimaldi

**Commissaire à la lutte contre
la pauvreté auprès de la préfète de la
région Centre-Val de Loire**

Un ouvrage pluridisciplinaire !

Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance, amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous, lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits, construire une transition écologique et solidaire. Tels sont les grands axes du [Pacte des solidarités](#). Signe particulier ? Ces quatre thématiques ont un dénominateur commun, la santé, qui doit être un sujet prioritaire pour tout Commissaire à la lutte contre la pauvreté.

Dans une région comme la nôtre, fragilisée par le manque de soignants, l'accès aux soins des publics précaires est un motif de préoccupation majeur. Raison pour laquelle nous travaillons étroitement avec l'Agence régionale de santé, notamment dans le cadre du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins PRAPS, que nous co-pilotons et co-finançons. Le Commissariat et l'ARS collaborent également sur des programmes spécifiques, comme les 1 000 premiers jours de l'enfant, sans oublier les permanences d'accès aux soins de santé et les équipes mobiles psychiatrie-précarité, qui proposent une prise en charge médicale, paramédicale et sociale aux patients les plus démunis et les plus éloignés du système de santé.

Il nous faut cependant combiner et recentrer nos efforts sur les familles monoparentales, les jeunes en rupture scolaire et les travailleurs pauvres pour interrompre la reproduction de la pauvreté et réduire les inégalités. Education, alimentation, logement, transport, emploi, santé... Seule une approche plus holistique de la précarité nous permettra d'agir efficacement sur ses nombreux déterminants. Cet ouvrage pluridisciplinaire nécessitera la mobilisation pleine et entière de tous les acteurs concernés.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Zoha Maakaroun-Vermesse, praticien hospitalier au CHRU de Tours et coordinatrice régionale des PASS/EMPP

EN DIRECT DES TERRITOIRES

Loir-et-Cher : premier bilan des lits halte soins santé mobiles

Loir-et-Cher : succès du dépistage de la rétinopathie diabétique

Santé des femmes : deux nouveaux projets lancés dans la région

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

416

places sont autorisées par l'ARS et destinées à l'accompagnement des personnes en situation de précarité

LA MÉTÉO SANITAIRE

Recrudescence de cas de rougeole
Tensions d'approvisionnement en immunoglobulines humaines

EN BREF

Indre-et-Loire : Un Chez Soi d'Abord

Éduquer le patient : le rôle essentiel des infirmières Asalée

150 travailleurs d'Esat sensibilisés sur leurs droits au travail

Lancement du gérontopôle le 27 mars

EN PRATIQUE

Un guide pour les ESMS sur l'accès aux soins des patients précaires

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Journée d'informations sur l'excision

Santé environnementale : deux webinaires à venir

Conférence en ligne sur la cybersécurité

Soirée disco inclusive

Focus sur l'épilepsie

Journée One health à Tours

LE COIN RH

Marie Andrieux, directrice de l'ADMR 41



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Zoha Maakaroun-Vermesse

Praticien hospitalier au CHRU de Tours et
coordinatrice régionale des PASS/EMPP

« La santé des personnes précaires doit rester une priorité ! »

Dans notre interview de la semaine, Zoha Maakaroun-Vermesse détaille les nombreuses actions menées dans la région pour lutter contre la précarité, notamment dans le domaine de la santé. Elle rappelle notamment la fonction essentielle des PASS et des EMPP qui accompagnent les publics concernés sur le chemin du droit commun.

Quels sont les grands enjeux en matière de lutte contre la précarité, notamment dans le domaine de la santé ?

L'alimentation, le logement et la santé sont, par ordre de priorité, les trois grands déterminants de la précarité. Les populations migrantes et allophones des zones urbaines et périurbaines et les personnes isolées vivant dans les territoires ruraux sont particulièrement exposées, car elles ne disposent pas ou plus de couverture maladie. Faute de pouvoir se nourrir ou se loger, ces individus ont tendance à négliger leur propre santé, dont l'état se dégrade parfois de manière dramatique, notamment sur le plan cardiaque, neurologique ou métabolique. Certaines pathologies chroniques, comme le diabète, l'hypertension artérielle ou l'insuffisance cardiaque, sont sous-diagnostiquées chez les personnes en situation de grande précarité. Afin de réduire cette morbi-mortalité pour partie évitable, il est crucial de ramener ces patients sur le chemin du droit commun. Il s'agit donc de détecter et de prendre en charge ceux qui sont le plus éloignés du système de santé, via des dispositifs adaptés comme les permanences d'accès aux soins de santé et les équipes mobiles psychiatrie-précarité, pour réduire les pertes de chance.

Quelles sont les actions emblématiques menées dans la région ?

Déployées dans toutes les régions du pays, les permanences d'accès aux soins de santé assurent une fonction essentielle auprès des publics précaires sans assurance maladie ou incapables de financer leurs soins. Implantées dans les établissements de santé pour faciliter l'accès aux plateaux techniques, ces unités de soins ambulatoires proposent – sans facturation – une prise en charge médicale, paramédicale et sociale, notamment pour accompagner les personnes concernées dans leurs démarches administratives et faciliter l'ouverture de leurs droits.

Animées par des médecins, des infirmières, des assistantes sociales ou des psychologues, ces équipes pluridisciplinaires accompagnent et orientent les patients « oubliés » dans les parcours de santé. Au-delà des soins médicaux, chirurgicaux et obstétricaux, réalisés sur place ou lors des actions d'aller-vers, certaines PASS proposent des services spécifiques, comme des soins psychiatriques, bucco-dentaires ou materno-infantiles. Pour répondre au cahier des charges de l'instruction ministérielle du 12 avril 2022, une équipe dédiée a été missionnée pour piloter la coordination régionale des 18 PASS et des 6 EMPP implantées dans le Centre-Val de Loire.

Quelles sont les différences entre les PASS et les EMPP ?

Les EMPP sont des équipes mobiles psychiatrie-précarité. Elles interviennent, en maraude, auprès des personnes en situation de grande précarité qui présentent des troubles psychiques, dont elles facilitent le repérage précoce et l'identification des besoins. Coordonnées par un médecin psychiatre, elles sont généralement composées d'un ou plusieurs infirmiers et d'un psychologue. Comme le prévoit le nouveau cahier des charges publié en juin dernier, elles exercent deux grandes missions : évaluer, orienter et améliorer l'accès aux soins des personnes exclues et isolées ; accompagner les acteurs de première ligne, dont les médecins généralistes et les travailleurs sociaux, dans la prise en charge des cas psychiatriques. PASS et EMPP sont donc deux dispositifs complémentaires. Le premier se concentre sur les soins de santé généraux et l'accompagnement social. Le second est davantage tourné vers le soutien psychiatrique et psychologique en milieu ouvert, le plus souvent dans la rue ou dans les centres d'hébergement. La combinaison des deux permet une prise en charge globale des personnes en situation de précarité.

« Certaines pathologies chroniques, comme le diabète, l'hypertension artérielle ou l'insuffisance cardiaque, sont sous-diagnostiquées chez les personnes en situation de grande précarité »

Comment développer le rayonnement de ces structures dans la région ? Quels sont les besoins prioritaires ?

Dans le cadre de notre mission de coordination régionale, nous poursuivrons nos travaux pour fédérer les acteurs et coordonner les initiatives menées, mais aussi pour développer les services, les partenariats et les collaborations, notamment avec l'Assurance Maladie et l'Agence régionale de santé. Malgré les financements accordés via le Fonds d'intervention régional, nous manquons de moyens humains et logistiques pour absorber la hausse croissante des besoins. Dans un contexte marqué par le vieillissement, la chronicité et la pénurie, il convient de recruter plus de soignants et de faciliter les déplacements des personnes en situation de précarité, via des modes de transport plus accessibles financièrement. Notre ARS est particulièrement investie sur ces sujets, comme en témoignent les grandes orientations du programme régional d'accès à la prévention et aux soins, mais il nous faut encore accentuer nos efforts, dans une situation économique dégradée, pour garantir un accès équitable et durable aux soins dans notre région. Un fonctionnement optimal reposera sur des équipes de terrain dédiées, une Agence régionale de santé engagée et des directions hospitalières soutenant.

PRAPS : un engagement concret en faveur des plus démunis

L'ARS Centre-Val de Loire a fait de la lutte contre la précarité et la pauvreté un chantier prioritaire. Partie intégrante du PRS 2023-2028, son [programme régional d'accès à la prévention et aux soins des plus démunis](#) comporte trois objectifs opérationnels : renforcer l'interconnaissance entre acteurs pour une approche globale, déployer les conditions d'une offre permettant une prise en charge globale et de qualité, prévenir les situations de rupture de publics spécifiques. Logement, emploi, éducation, transport... Ce PRAPS favorise la coordination territoriale des politiques intersectorielles autour des inégalités de santé dans une logique de parcours. Il facilite également la prévention, la prise en charge et le suivi des publics précaires par le biais de dispositifs innovants. Outre un soutien renforcé aux PASS et aux EMPP, l'ARS finance également des initiatives solidaires, comme [Un Chez Soi D'Abord](#) dans le Loiret ou [Tsigane Habitat](#) dans l'Indre-et-Loire.

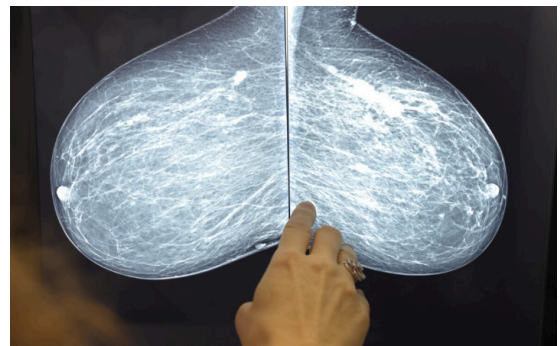
EN DIRECT DES TERRITOIRES

Loir-et-Cher : Premier bilan des lits halte soins santé mobile



Portés par l'ASLD41 et le Centre hospitalier Simone Veil de Blois, les lits halte soins santé (LHSS) mobiles, ont permis d'accompagner 24 personnes précaires dans le Loir-et-Cher en 2024, première année de leur existence. Financé par l'ARS, ce nouveau dispositif médico-social offre une prise en charge sanitaire et sociale aux personnes en situation de grande précarité dont l'état de santé nécessite des soins mais ne justifie pas une hospitalisation. L'équipe se déplace sur les lieux de vie des personnes concernées : la rue, les squats, les centres d'hébergement. « Agés de 7 à 63 ans, les 24 personnes accompagnées dans le cadre des LHSS mobiles, provenaient des quatre coins du monde (Afrique de l'Ouest, Moyen-Orient et Europe de l'Ouest) et étaient essentiellement

Santé des femmes : deux nouveaux projets lancés dans la région



À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars dernier, l'ARS Centre-Val de Loire annonce le lancement de deux nouveaux projets dans la région. Le premier concerne la numérisation des mammographies lors des dépistages de cancers de sein. Comme vous le savez, les mammographies de dépistage sont analysées par deux radiologues différents, celui qui a réalisé l'examen et un second pour contrôler. Numériser ces mammographies va donc permettre d'accélérer les délais d'interprétation, d'améliorer l'organisation du travail des radiologues et de faciliter ensuite l'intégration de l'intelligence artificielle pour dépister les cancers.

domiciliées à Blois, observe Jérôme Charlot, directeur Hébergement d'insertion à l'Association d'Accueil de Soutien et de Lutte contre les Détreesses (ASLD 41), en charge des LHSS et LHSS mobiles. Animés par la logique d'« aller-vers », Les LHSS mobiles ont permis de venir en aide à des personnes dont l'évolution des pathologies repérées (handicap moteur, diabète non-stabilisé, addictions, cancer, problèmes neurologiques, néphrologiques, gynécologiques...), étaient souvent corrélées à un parcours d'exil, une errance médicale voire un renoncement aux soins, analyse Jérôme Charlot. Outre l'accès aux soins, les LHSS ont également permis d'accompagner le public concerné pour les démarches administratives.

Loir-et-Cher : succès du dépistage de la rétinopathie diabétique



La rétinopathie diabétique est une complication du diabète de type 2, résultant de l'atteinte des vaisseaux de la rétine, mettant en jeu le pronostic visuel. D'où l'importance pour ces patients concernés d'un suivi régulier par un ophtalmologiste. La campagne de dépistage de la rétinopathie diabétique mise en place en Loir-et-Cher avec Santé Escale 41 en partenariat avec la CPAM et les CPTS du département a parfaitement répondu à cet enjeu. Elle a permis à 146 patients de bénéficier d'une photographie de la rétine, en 2024, lors de huit journées organisées dans les villes du département. « Cette réussite et le fruit d'une bonne coordination des acteurs », commente Philippe Adam, directeur général de Santé Escale 41. Les clés du succès ? Les patients diabétiques de moins de 70 ans du bassin de vie qui n'ont pas vu un

« C'est un pas essentiel vers un dépistage plus rapide et plus efficace, au bénéfice de toutes les femmes », indique l'ARS.

Le second projet concerne les victimes de violences, et plus particulièrement celles confrontées à des risques de féminicide. Aujourd'hui, les échanges d'informations entre soignants et services de justices sont effectués via des outils obsolètes (papier, fax, téléphone). Pourtant, ces victimes ont besoin d'un suivi rapide et efficace.

La région Centre-Val de Loire a été choisie pour expérimenter un nouveau système de transmission fluide et sécurisé des informations entre soignants et services de justice. Il sera utilisé en Eure-et-Loir. Avec ce nouveau dispositif, l'objectif est de faciliter le travail de la justice et d'accélérer à la fois les enquêtes et les prises en charge des victimes et ainsi mieux les protéger. De façon plus générale, l'actualité en faveur des droits et de la santé des femmes a été intense autour de cette journée du 8 mars. On peut notamment citer l'avis publié le 26 février dernier, par la Haute Autorité de santé (HAS) sur la consommation d'alcool. Elle révèle notamment que chez les femmes, le tabou lié à la consommation d'alcool est davantage présent que chez les hommes et les complications associées sont également amplifiées chez elles. La HAS met à disposition des professionnels de premier recours des ressources pour sensibiliser sur l'exposition des femmes à l'alcool, en dehors des périodes de maternité.

Des avancées majeures pour l'intégration des PADHUE en Centre-Val de Loire

ophtalmologue depuis deux ans sont informés par la CPAM de la tenue d'un dépistage. Ils peuvent prendre rendez-vous auprès de Santé Escale qui fournit le rétinographe mobile sur le lieu du dépistage, maison médicale, un cabinet ou un lieu public mis à disposition par la CPTS. Un orthoptiste libéral réalise le jour J les clichés de la rétine qui sont examinés en téléexpertise par un ophtalmologue du territoire. Santé Escale 41 adresse ensuite le compte rendu médical aux patients et si nécessaire à leur médecin. L'an dernier, 5,5% des dépistages ont été positifs, indique Philippe Adam. Initiée il y a dix ans, la campagne continue de monter en puissance avec une quinzaine de journées programmées en 2025. Les deux premières ont eu lieu à la maison de santé de Contres, fin janvier, et à Oucques le 6 février.



L'ARS a annoncé dans un communiqué de presse deux bonnes nouvelles concernant le contrôle des connaissances et l'intégration dans notre région des praticiens à diplôme hors Union Européenne (PADHUE). Tout d'abord les praticiens étrangers déjà en poste dans la région et ayant passé l'examen national de vérification des compétences (EVC) affichent un excellent taux de réussite de 35,03 %, confirmant ainsi la qualité de leur accompagnement et la mobilisation des équipes hospitalières pour les préparer à cette étape à la fois sélective et décisive. Par ailleurs, notre région a obtenu l'accueil de près de 200 lauréats, contre 114 l'année dernière. Ce renfort considérable constitue une véritable bouffée d'oxygène pour notre système de santé, encore fortement marqué par la sous-densité médicale. [Lire le communiqué de presse.](#)

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

416

C'est le nombre de places autorisées par l'ARS et destinées à l'accompagnement des personnes en situation de précarité par les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) en région Centre-Val de Loire, dans le cadre de plusieurs dispositifs. Ces places sont réparties comme suit :

- 319 places en appartement de coordination thérapeutique (ACT)
- 65 places dans les Lits halte soins santé (LHSS)
- 32 Lits d'accueil médicalisés (LAM)

Par ailleurs, des équipes mobiles peuvent venir en aide aux patients précaires (une par département) : 3 équipes mobiles de santé précarité (EMSP), une équipe spécialisée de soins infirmiers précarité (ESSIP) et 2 LHSS mobiles.



LA MÉTÉO SANITAIRE



Recrudescence de cas de rougeole

Une « augmentation récente du nombre de cas de rougeole en France » a été relevée par la Direction générale de la santé. Pour limiter la circulation du virus, l'ARS rappelle l'importance de la vaccination notamment des professionnels de santé et ceux exerçant avec des enfants. Les établissements de santé et médico-sociaux sont appelés à vérifier que les professionnels nés après 1980 sont bien vaccinés avec deux doses de vaccin ROR.

Pour plus d'informations : [le DGS urgent](#)

Tensions d'approvisionnement en immunoglobulines humaines

L'ANSM alerte sur des tensions d'approvisionnement d'immunoglobulines humaines. Les établissements concernés doivent prévenir l'ARS, à l'adresse mail suivante : ars45-alerte@ars.sante.fr. L'objectif est de faire le point sur les stocks régionaux et ainsi d'organiser des dépannages inter-établissements.

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

Indre-et-Loire : Chez Soi d'Abord



150 travailleurs d'Esat sensibilisés sur leurs droits au travail



L'Association régionale des Pupilles de l'enseignement public (Arpep) organisait, la 4

Un Chez Soi d'Abord d'Indre-et-Loire change d'adresse ! A compter de fin mars, la structure disposera de nouveaux locaux beaucoup plus spacieux (180 m²) au 90B rue Groison, à Tours Nord. « Notre espace de travail va être multiplié par deux et demi, ce qui sera plus confortable pour les 14 membres de l'équipe, professionnels paramédicaux, travailleurs sociaux, et depuis peu deux jobs coachs pour faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi », explique Chloé Saunier, coordinatrice d'Un Chez Soi d'Abord 37. Le jeune dispositif (trois ans d'existence) aide les personnes en situation de grande précarité et présentant des troubles psychiques sévères à accéder à un logement stable et les assiste au quotidien pour s'y maintenir et s'y sentir bien. « Nous accompagnons 55 personnes à Tours et 15 personnes sont sur liste d'attente pour entrer dans le dispositif », précise Chloé Saunier, qui insiste sur l'importance du logement pour faciliter les soins et l'inclusion sociale. On rappelle qu'Un Chez Soi d'abord a aussi récemment ouvert une antenne à Orléans, situé 112 rue du faubourg Bannier. Le dispositif est porté dans le Loiret par le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) constitué de l'Aidaphi, l'EPSM Georges Daumézou et l'APLEAT-ACEP

Éduquer le patient : le rôle essentiel des infirmières Asalée

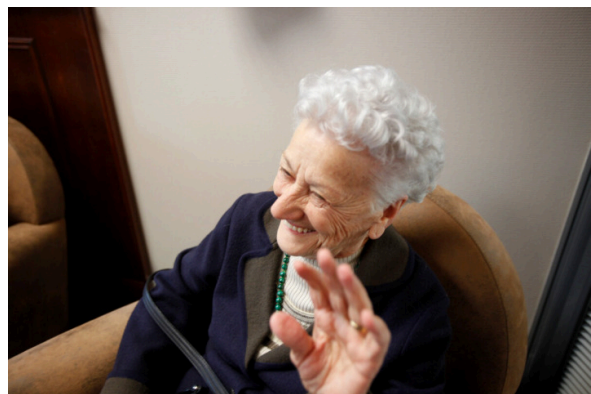


Le 6 mars avait lieu à Châteauroux, le séminaire régional de l'association Asalée, un réseau d'infirmières spécialisées dans l'éducation thérapeutique du patient, sur la

mars dernier à Orléans, une journée d'informations pour les travailleurs des Établissements et services d'aide par le travail (Esat). L'objectif : que les travailleurs en situation de handicap puissent s'approprier leurs droits. Pour l'occasion, les sept Esat de la région étaient présents.

« Nous voulons promouvoir l'autodétermination et l'inclusion en milieu ordinaire, pour que les travailleurs prennent pleinement conscience de leurs capacités et de leurs droits », confie Anne du Peuty, directrice de l'offre médico-sociale à l'ARS. Grâce aux ateliers ludiques et participatifs, les 150 participants ont pu développer les connaissances de leurs droits et approfondir leurs compétences autour du parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE), du travail en équipe et de la construction collective. Alexis Oudjemia, un participant, indique par exemple à La République du Centre avoir « appris à ouvrir [son] compte formation » lors de cette journée.

Lancement du gérontopôle le 27 mars



Le Gérontopôle Centre-Val de Loire organise sa soirée de lancement le 27 mars 2025 à 17h30 au Palais de Congrès de Tours (26 Boulevard Heurteloup). A cette occasion, élus, acteurs universitaires, de la recherche, du monde de l'entreprise et responsables d'autres gérontopôles prendront part à plusieurs tables rondes pour présenter les enjeux auxquels devra répondre le Gérontopôle Centre-Val de Loire présidé par le Pr Bertrand Fougère, professeur de gériatrie et de gérontologie au CHU de Tours. Créée en novembre dernier, à l'initiative de la région,

thématique de la santé mentale. Un sujet « qui se retrouve beaucoup en consultation », confie Marie Martin, infirmière Asalée dans l'Indre. La profession est née en 2004, à l'initiative de Jean Gautier, médecin généraliste dans les Deux-Sèvres. « Il n'avait pas assez de temps pour approfondir les pathologies chroniques avec ses patients. Il a embauché une infirmière [pour le faire] et a aperçu une amélioration de la santé du patient », relate-t-elle. Le dispositif s'est depuis étendu à l'échelle nationale. Le rôle de ces professionnelles est de « faire le point avec le patient sur les connaissances de sa pathologie ». Elles ne font plus de soin infirmier, mais peuvent effectuer des examens dérogatoires sous la responsabilité du généraliste, comme des électrocardiogrammes, le dépistage des troubles cognitifs, des prescriptions d'examens sanguin... D'après le site internet de l'association, 88 infirmières Asalée exercent dans la région.

des 6 départements et de l'ARS l'association Gérontopôle Centre-Val de Loire est un centre d'expertise et d'innovation autour du vieillissement. Le vieillissement est une chance, c'est même une richesse et une source d'innovation notamment pour les entreprises du territoire. Aider la société à s'adapter au vieillissement, faciliter le vieillissement en bonne santé, y trouver des sources de développement dans nos territoires, c'est l'enjeu du nouveau gérontopole de Centre Val de Loire . Soirée accessible sur invitation et inscription. Pour plus d'informations : contact@gerontopole-cvl.com ou 02 47 47 74 30

EN PRATIQUE

Un guide pour les ESMS sur l'accès aux soins des patients précaires

Pour faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de précarité, des directions ministérielles (DGCS, DGOS, DGS, DIHAL) ont récemment publié [un guide de référence](#) qui recense les établissements et services sanitaires et médico-sociaux pouvant accueillir des personnes en situation de précarité nécessitant des soins. Destiné à l'ensemble des professionnels des secteurs médico-social, sanitaire et social, il propose une vision complète des dispositifs par catégorie (généraliste, santé mentale, addictologie) et permet aux professionnels en contact direct avec des personnes en situation de précarité, d'identifier les dispositifs les plus adaptés à leur prise en charge.

APPELS À PROJETS

Prévention de la dénutrition des personnes âgées en EHPAD

Hôpitaux de proximité : appel à manifestation d'intérêt pour soutenir et valoriser les projets innovants dans le soin de proximité

Création de 7 places de maison d'accueil spécialisée (MAS) pour adultes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) dans le département du Cher

Egalité femmes-hommes : appel à projets de la Préfecture Centre-Val de Loire pour soutenir les initiatives s'inscrivant dans les orientations prioritaires de la politique nationale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Appel à manifestation d'intérêt - Fonds d'Appui à la Transformation des établissements et services pour personnes en situation de handicap pour la période 2024-2027

Recherche biomédicale : devenez un expert auprès des comités de protection des personnes

AU PROGRAMME

Journée d'informations sur l'excision

Le 24 mars, de 14h30 à 16h30 les Centres hospitaliers Jacques Cœur, George Sand et de Vierzon, ainsi que la ville de Bourges, organisent une journée d'informations sur l'excision à destination des professionnels de santé. Elle aura lieu dans la salle de conférence du centre hospitalier Jacques Cœur. Inscription obligatoire à clat@ch-bourges.fr ou au 02 48 48 48 41.

Santé environnementale : deux webinaires à venir

Le 25 mars, de 13h à 14h30, Women engage for a common future (WEFC) et l'ARS proposent un webinaire pour mieux comprendre les enjeux de la santé environnementale et les facteurs de vulnérabilités. Seront évoqués : perturbateurs endocriniens, 1000 jours et DOHAD, exposome, principe de précaution, famille de polluants. Inscription obligatoire sur ce lien : [Inscription à la réunion - Zoom](#)

Le 3 avril, de 13h à 14h30, un deuxième webinaire est prévu, cette fois-ci sur les sources de pollution présentes à l'intérieur des bâtiments et sur les solutions et alternatives pour les limiter.

Inscription obligatoire sur ce lien : [Inscription à la réunion – Zoom](#).

Conférence en ligne sur la cybersécurité

Soirée disco inclusive

Le 27 mars, à partir de 19 heures, le festival Terre du son organise La disco all inclusive 2025, avec le soutien de Tours métropole Val de Loire, Mame et Enfance & pluriel, pour célébrer les 20 ans de la loi handicap. La soirée a lieu à Mame, au 49 boulevard Preuilly à Tours.

L'événement est ouvert à tous, à partir de 18 ans, ou 16 ans avec accompagnateur. Le tarif est de 5 euros par personne.

Inscription [sur ce lien](#).

Focus sur l'épilepsie

Le 28 mars, de 13h30 à 17h30, les équipes relais handicaps rares (ERHR) de Centre-Val de Loire, le Centre hospitalier régional universitaire de Tours et l'association Épilepsie France prévoient une après-midi dédiée à l'épilepsie à la salle Solidarité, rue Charles Brune à Lucé. L'objectif est de rappeler en quoi consiste cette pathologie avec le Dr Julien Biberon, neurologue, et d'échanger sur les idées reçues auxquelles elle est associée.

Inscription gratuite et obligatoire [sur ce lien](#).

Journée One health à Tours

Le 6 mai, de 14h à 19h, le Centre régional en antibiothérapie Centre-Val de Loire organise une journée One health sur le

Le 25 mars, à 20h30, la Fédération des Unions régionales des professionnels de santé (URPS) de Centre-Val de Loire et l'URPS Médecins libéraux de la région organisent, en partenariat avec le GIP e-Santé, un webinaire sur la cybersécurité, appelé « Tous cybervigilants ». L'événement, à destination des professionnels de santé libéraux et des structures d'exercices coordonnés, a pour objectif de répondre aux questions : Qu'est-ce qu'une donnée sensible ? Comment les protéger ? Quelles sont les bonnes pratiques en matière de cybersécurité et de protection des données ?

[Inscription sur ce lien](#).

thème « antibiorésistance en santé humaine, animale et dans l'environnement », à la Mame, au 49 boulevard Preuilly, à Tours. L'occasion de répondre à plusieurs interrogations autour du concept One health : en quoi consiste-t-il ? Quel lien existe-t-il entre la santé animale, humaine et l'environnement dans le domaine de l'antibiorésistance ?

Inscription [sur ce lien](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Marie Andrieux, directrice de l'ADMR 41

Juriste de formation, Marie Andrieux, 50 ans, est la nouvelle directrice de l'ADMR 41. Après avoir été directrice générale des services de la communauté de communes de Castelrenaudais (Indre-et-Loire), exercé 11 ans à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Touraine puis à l'Institut du travail social à Tours, Marie Andrieux a pris en janvier ses nouvelles fonctions à l'ADMR 41. Réseau associatif de proximité, à l'ancrage territorial très fort, l'ADMR propose des services à la personne (ménage, préparation des repas, aide à la toilette, garde de jour et de nuit, livraison de repas...). « Notre association est attachée à ses valeurs non

lucratives et à sa mission d'intérêt général d'accompagner le vieillissement de la population. Notre ADN est de privilégier le maintien de l'autonomie à domicile des bénéficiaires ou patients qui le souhaitent, explique Marie Andrieux à la Lettre Pro. Mon objectif est de continuer à accompagner des équipes investies, professionnelles et guidées par le sens du service et l'accompagnement des bénéficiaires. » La nouvelle directrice de l'ADMR41, organisme qui compte près d'un millier d'employés et de salariés en direct (9e employeur du département), entend par ailleurs améliorer la qualité de vie au travail de certains métiers d'aide à la personne à l'attractivité fragile

LA SANTÉ RECRUTE



Médecin qualité des soins / Gestion des risques associés aux soins

Infirmier(e) en pratique avancée à Vierzon

Médecins généralistes à la MSP de Chailles

Médecin diabétologie, endocrinologie nutrition et médecine interne, CH de Blois

Médecin généraliste à Saint-Claude-de-Diray (41)

Médecin en MSP à Sancergues (18)

Médecin Conseil à Orléans

Sage femme à MSP du Grand Saint Laurent à Pithiviers

Médecin généraliste au CRAtb à Tours

Chargé de veille et de sécurité sanitaire H/F

Médecin généraliste en MSP à St-Amand-Montrond

**S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val
de Loire**

**Consulter les Lettres
Pro précédentes**

**Proposer un sujet,
un événement, une
offre d'emploi...**



La Lettre Pro - 63 du 14 mars 2025
Directrice de la publication : Clara de Bort
Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire
Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)